



Projet d'établissement : 4 axes prioritaires

Développer la persévérance et l'autonomie

Accompagner vers la réussite

Apprendre à se comporter en citoyen de demain

Garantir et maintenir l'amélioration continue des compétences

Contrat d'Objectifs

Objectif 1 : Construire des parcours ambitieux et diversifiés pour les élèves

L'établissement s'engage à :

- Valoriser la formation professionnelle, comme voie d'excellence, auprès des collégiens
- Susciter de l'ambition auprès des apprenants, en valorisant les compétences pour construire des parcours de réussite
- Accompagner les élèves pour améliorer la qualité de la transition vers le BTS

Objectif 2 : Renforcer les relations école-entreprise

L'établissement s'engage à :

- Favoriser les échanges de pratique école/entreprise pour répondre aux besoins territoriaux
- Développer les partenariats, notamment pour faciliter l'accueil en PFMP
- Développer les activités pédagogiques en entreprise (TP déplacé...)

Objectif 3 : Conforter les différentes modalités de formation dans l'établissement

L'établissement s'engage à :

- Pérenniser les dispositifs favorisant la mixité de public
- Conforter l'offre de formation par alternance
- Sécuriser et fluidifier les parcours en proposant des parcours adaptés (pratiques de positionnement, aménagement de la formation, changements de statut...)



UN REGARD
VERS L'AVENIR





UN REGARD
VERS L'AVENIR



Indicateurs :

- Nombre de collégiens et lycéens accueillis en période de découverte
- Nombre de lycéens ayant émis un ou plusieurs vœux de poursuite d'étude sur l'application Parcoursup
- Nombre de lycéens sans stage le jour J
- Effectifs lycéens/Apprentis/Adultes en formation continue
- Taux de réussite aux examens (tous statuts confondus)
- Taux d'accès au baccalauréat (tous statuts confondus)
- Nombre d'entreprises partenaires